

Image not found or type unknown



Permis de construire et architectes solidaires

Par **urba57**, le **16/07/2012 à 10:46**

Bonjour,rrnJe dispose d'un terrain sur lequel je souhaite établir plusieurs projets immobiliers d'activités. Il n'y a pas de division foncière envisagée à l'heure actuelle. Plusieurs architectes s'occuperont de ces projets immo mais ils ne veulent pas être solidaires. Est ce que cela est possible ? quelle est la procédure la plus adaptée ?rnMerci de votre attention.